



# L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2005

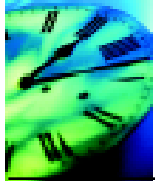
## Le temps est venu pour un régime fiscal équitable

Le régime fiscal canadien peut s'avérer un outil vital pour créer une société plus juste et équitable dans laquelle il y a un partage proportionné entre toutes les citoyennes et tous les citoyens, selon leurs moyens et leurs besoins, en recevant les services de base offerts par le Canada et en payant pour ceux-ci. Au cours des dix dernières années, le gouvernement fédéral et la plupart des gouvernements provinciaux se sont concentrés principalement sur la réduction des impôts et des dépenses, enrichissant ainsi une minorité bien nantie aux dépens des Canadiennes et Canadiens à faible et moyen revenu. Il est temps de refaire le régime fiscal afin de renverser ces inégalités économiques et sociales.

### L'ABGF :

- augmentera le niveau des prestations maximum de la Prestation fiscale canadienne pour enfants à 4 900 \$ d'ici 2007;
- augmentera la valeur du crédit pour TPS et du seuil pour le crédit de TPS de 25 %;
- rétablira le taux d'imposition du revenu fédéral pour les soutiens économiques ayant le revenu le plus élevé (plus de 250 000 \$) au niveau de 34 % qui existait dans les années 1980 et rétablira le taux d'imposition général des sociétés de 21 % au niveau de 23 % qui prévalait jusqu'au budget de Paul Martin en 2003, en utilisant les revenus fiscaux supplémentaires pour financer des projets afin de stimuler davantage d'investissements commerciaux;
- limitera le montant annuel maximum pour les cotisations REER à 18 % du double du salaire moyen dans l'industrie;
- rendra le crédit d'impôt pour personnes handicapées remboursable et disponible à toutes les personnes ayant un handicap, peu importe le revenu, et mettra en œuvre les recommandations du rapport *Une fiscalité équitable pour les personnes handicapées*;
- permettra une exemption limitée pour le revenu de droits d'auteur et un étalement limité du revenu sur les années suivantes pour les artistes, les écrivains et autres travailleurs créatifs, hommes et femmes;
- remplacera le réseau de programmes d'éducation donnant droit à une aide fiscale par un système national de subventions fondé sur les besoins;
- rétablira le taux d'inclusion des gains en capital à 80 %, mais l'ajustera en fonction de l'inflation afin que les gains en capital soient taxés sur une base plus équitable, avec d'autres formes de revenu;
- éliminera les déductions pour repas et frais de représentation de l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers;
- mettra fin au traitement spécial des options d'achat d'actions des personnes employées qui sont maintenant imposées à la moitié seulement du taux de revenu;
- corrigera les échappatoires qui permettent maintenant aux sociétés d'éviter de payer des impôts canadiens en profitant des paradis fiscaux étrangers, comme la Barbade;
- éliminera graduellement les subventions donnant droit à une aide fiscale aux secteurs des combustibles fossiles et miniers, augmentera les impôts sur les combustibles fossiles afin de refléter leurs coûts pour la santé et l'environnement et introduira une taxe sur les substances toxiques;
- fera en sorte que les laissez-passer pour le transport en commun fournis par l'employeur soient des avantages sociaux non imposables.

Pour en savoir plus... [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)



# L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2005

---

## Le temps pour le réinvestissement social est venu

Les Canadiennes et Canadiens ont dû faire d'importants sacrifices dans la lutte contre le déficit lorsque le gouvernement fédéral a coupé des milliards de dollars dans l'aide qu'il offrait aux programmes sociaux clés. Les libéraux ont promis, une fois le budget équilibré, de consacrer au moins la moitié des surplus en revenus au rétablissement des niveaux de dépenses relatives aux programmes sociaux. Malgré sept importants surplus successifs (avec un huitième prochainement), le gouvernement a plutôt investi moins de 25 % dans le réinvestissement social indispensable. Il est temps de redresser ce déséquilibre budgétaire dangereux.

### L'ABGF :

- augmentera immédiatement les dépenses pour le transfert social de 3,2 milliards de dollars pour le ramener aux niveaux de 1994-1995, avec une augmentation de plus de 13 milliards de dollars sur trois ans;
- assurera la responsabilisation en divisant le transfert social en enveloppes distinctes pour les dépenses sociales et les dépenses pour l'éducation postsecondaire, avec une enveloppe distincte pour chaque poste social, comme les services de garde;
- élargira la portée des soins de santé publics en incluant les soins à domicile et les soins palliatifs et en amorçant des plans pour une assurance médicaments nationale;
- augmentera le financement pour la santé des Premières nations de 10 % par année et fournira un montant additionnel de 1 milliard de dollars par année pour répondre aux besoins en matière de logement sur les réserves;
- créera un nouveau transfert pour l'éducation postsecondaire à être financé par un montant additionnel de 4,2 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, en plus d'un système national de subventions fondé sur les besoins pour réduire de façon significative les coûts pour l'éducation postsecondaire;
- engagera 6 milliards de dollars au cours des trois prochaines années pour le développement d'un programme universel de garderies de grande qualité;
- adoptera une stratégie nationale du logement avec 1,5 milliard de dollars par année pour financer la construction annuelle de 25 000 unités d'habitation additionnelles à prix abordable;
- augmentera les prestations du SRG de 10 % et les prestations de la SV de 5 % pour les personnes âgées du Canada;
- augmentera le financement pour la SRC de 250 millions de dollars par année.

Pour en savoir plus... [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)



# L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2005

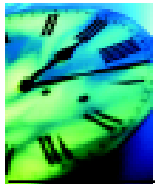
## C'est le temps de s'attaquer réellement à la pauvreté

C'est une honte nationale et inexcusable que, malgré une forte croissance économique soutenue, 15 % des Canadiennes et Canadiens (plus de 4 millions, y compris un enfant sur six et plus de la moitié des familles monoparentales ayant un chef féminin) continuent de vivre dans la pauvreté. Il s'agit d'un des taux de pauvreté les plus élevés parmi les pays industrialisés du monde et on ne doit plus le tolérer. Les moyens pour faire passer la pauvreté à l'histoire au Canada sont facilement disponibles. Il n'existe pas de mesure unique qui permette d'éliminer la pauvreté : ce dont on a besoin, c'est d'un vaste ensemble de taxes, de dépenses de programmes et de mesures réglementaires. Ce qui manque depuis des décennies, et qui continue de manquer, c'est la volonté politique.

### L'ABGF :

- augmentera immédiatement le financement pour le Transfert canadien en matière de programmes sociaux de 3,2 milliards de dollars et de plus de 13 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, en prenant des mesures pour voir à ce que chaque cent soit dépensé sur les programmes sociaux et que toutes les personnes dans le besoin reçoivent des prestations, peu importe leur province de résidence;
- introduira un programme de garderies pancanadien pour offrir des services de garde de qualité universels, abordables et accessibles à toutes les personnes qui en ont besoin;
- consolidera la Prestation fiscale canadienne pour enfants et le Supplément de la prestation nationale pour enfants en un seul programme et l'augmentera à un maximum d'au moins 4 900 \$ pour le premier enfant;
- augmentera la valeur du crédit pour TPS et les seuils de TPS de 25 % pour compenser pour la valeur perdue lorsque le crédit n'était pas indexé à l'inflation;
- améliorera le programme d'assurance-emploi pour que les travailleuses et travailleurs temporaires, à temps partiel, saisonniers et occasionnels soient admissibles aux prestations d'AE;
- prendra un engagement pour que 25 000 unités de logement abordable additionnelles soient construites chaque année pour les personnes à faible revenu et les sans-abri;
- rétablira le salaire minimum fédéral à un taux minimum de 10 \$ l'heure, à titre d'exemple à suivre pour les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux et l'indexera au coût de la vie;
- augmentera de façon significative le financement pour l'éducation postsecondaire et gèlera ou réduira les frais de scolarité pour que les familles à faible revenu aient plus facilement accès à l'éducation postsecondaire;
- augmentera les prestations du SRG de 10 % et les prestations de la SV de 5 % pour aider les personnes âgées à faible revenu;
- autorisera un montant de plus de 1 milliard de dollars par année pour régler les besoins en matière de logement sur les réserves autochtones et un montant de plus de 1 milliard de dollars sur trois ans pour améliorer l'éducation chez les autochtones;
- réduira la pauvreté chez les personnes handicapées en faisant en sorte que le crédit d'impôt pour personnes handicapées soit remboursable et en entreprenant une stratégie du marché du travail et des programmes d'aide pour les personnes ayant un handicap.

Pour en savoir plus... [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)



# L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2005

---

## Le temps est venu pour de meilleurs soins de santé

La qualité et l'accessibilité aux services de soins de santé du Canada ont diminué de façon alarmante au cours des dix dernières années, victimes de l'insuffisance de fonds, de la mauvaise gestion, des prix des médicaments qui grimpent en flèche et d'une tendance incontrôlée à privatiser les services. L'Accord des premiers ministres conclu l'automne dernier fait obstacle à la nécessité d'autres transferts du fédéral pour la santé, mais des mesures décisives sont toujours nécessaires pour renforcer la faible responsabilisation et l'application des principes de l'assurance-maladie et pour traiter l'escalade des coûts des médicaments.

### L'ABGF :

- réaffirmera l'obligation du gouvernement fédéral d'imposer le respect des normes et exigences d'origine législative de la *Loi canadienne sur la santé* ainsi que d'interdire et de pénaliser les violations provinciales des principes fondamentaux de la *Loi*;
- renforcera les mécanismes de responsabilisation et de mise en œuvre en restreignant l'interprétation de la *Loi canadienne sur la santé* à la compétence fédérale et en éliminant tout mécanisme indépendant de règlement des différends;
- mettra un frein puis commencera à renverser la tendance en faveur de la prestation à but lucratif des soins de santé, accordera la priorité à la prestation publique sans but lucratif et exigera que les gouvernements provinciaux et territoriaux divulguent les dépenses ou les subventions pour les services à but lucratif;
- inclura les soins à domicile, les soins palliatifs et les services de diagnostic en vertu de la *Loi canadienne sur la santé* et commencera à planifier pour ajouter également les soins de longue durée;
- établira une Agence nationale des médicaments qui aura le mandat et les outils pour évaluer les coûts et l'efficacité des médicaments sur ordonnance, pour contrôler les effets indésirables des médicaments, pour développer un formulaire pharmaceutique national afin de réfréner et réduire les coûts et, d'ici deux ans, créera une assurance médicaments nationale;
- financera un programme national d'investissements dans les soins de santé, en partenariat avec les provinces, par le biais de l'Office canadien de financement de l'infrastructure proposé par l'ABGF;
- prendra des mesures immédiates, en collaboration avec les provinces, pour régler le problème du manque de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels de la santé et pour faciliter l'entrée de plus de jeunes Canadiennes et Canadiens dans les professions de la santé et médicales;
- verra à ce que le gouvernement passe du remède à la prévention, dans le but d'améliorer les facteurs déterminants sociaux de la santé (comme d'assurer un revenu adéquat, de la nourriture, un logement et des services sociaux à tout le monde), réduisant ainsi les coûts liés aux soins de santé de 40 % ou plus au cours des dix prochaines années.

Pour en savoir plus... [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)



# L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2005

---

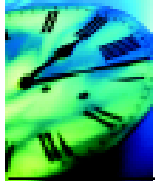
## Le temps est venu pour des collectivités plus viables

**N**os villes et municipalités vacillent sous les effets fédéral-provincial des réductions, des coupures dans le financement, de la restructuration, de l'administration fiscale restreinte, des frais d'exploitation en hausse et des fusions. Une assise financière réduite a fait en sorte que de nombreuses collectivités luttent pour maintenir des niveaux de services de base adéquats. Il y a un urgent besoin pour une stratégie urbaine nationale afin de corriger le déséquilibre actuel dans les revenus fiscaux et la centralisation de la richesse et du développement dans les plus grandes villes. Les politiques fédérales liées à nos collectivités doivent aller au-delà d'un simple transfert de fonds et inclure un programme d'infrastructure social, économique et environnemental cohérent et durable.

### L'ABGF :

- créera un Office canadien de financement de l'infrastructure qui aidera à fournir jusqu'à 10 milliards de dollars par année en financement pour de nouveaux projets d'infrastructure à frais partagés;
- créera un nouveau ministère fédéral du Développement communautaire dont le mandat serait de coordonner les politiques fédérales sur les enjeux communautaires et, en collaboration avec toutes les parties intéressées, de développer une stratégie nationale pour renouveler l'infrastructure publique;
- appuiera la proposition de la Fédération canadienne des municipalités pour un projet pilote de trois ans qui ferait la promotion des équipements communautaires pour les événements culturels, éducatifs et récréatifs;
- consacra une partie de la taxe sur le carburant s'élevant à environ 5,6 milliards de dollars sur trois ans pour financer l'infrastructure municipale;
- fournira 1,5 milliard de dollars par année pour soutenir la construction annuelle de 25 000 nouvelles unités de logement abordables pour les résidents à faible revenu;
- augmentera le financement pour l'Initiative de partenariats en action communautaire à 200 millions de dollars par année pour offrir des logements, des refuges et d'autres services aux sans-abri;
- aidera les personnes âgées vivant dans les centres urbains à payer leur impôt foncier en augmentant leur revenu de pension fixe par le biais d'une augmentation de 10 % des prestations du SRG et d'une augmentation de 5 % des prestations de la SV;
- offrira du soutien aux artistes et aux industries culturelles, ce qui aidera à renforcer la vie culturelle dans nos villes et nos collectivités;
- mettra un frein à la vente proposée d'édifices fédéraux, qui valent plus de 7 milliards de dollars, et verra à ce qu'on les utilise plutôt pour développer un « Projet de bon voisinage » qui affectera les dépenses du fédéral relatives à l'immobilier au soutien des projets de revitalisation et de développement durable des centres-villes.

Pour en savoir plus... [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)



# L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2005

---

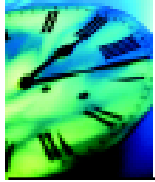
## Le temps est venu de protéger l'environnement

**B**ien que les Canadiennes et Canadiens appuient massivement des mesures plus musclées en matière d'environnement, le gouvernement fédéral traîne de la patte dans l'opinion publique en accordant si peu d'importance à la protection de l'environnement. Son indifférence a fait en sorte que le Canada se retrouve loin derrière d'autres pays quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, au freinage de la pollution de l'air et de l'eau et à la promotion du développement de formes alternatives d'énergie propre. Cette négligence des questions écologiques a tourné en dérision les engagements du Canada quant au Protocole de Kyoto, exposant notre gouvernement fédéral à des critiques acerbes de la part des environnementalistes et même des organismes internationaux comme l'OCDE. La majeure partie des dépenses actuelles se fait de manière inefficace et des règlements plus musclés sont nécessaires. Il est clair que l'on a un besoin urgent d'un plan d'action national « vert » plus efficace.

### L'ABGF :

- introduira un dividende à la pollution qui donnera lieu à une augmentation des taxes d'accise sur les combustibles fossiles pour refléter leurs coûts pour la santé et l'environnement, avec des revenus qui iront partiellement à soutenir l'investissement dans des alternatives d'énergie propre;
- mettra en œuvre une Stratégie nationale d'énergie verte afin de promouvoir le développement accru d'énergie éolienne, solaire, géothermique, marémotrice et d'autres formes d'énergie propre et renouvelable;
- supprimera graduellement les subventions fédérales énormes actuelles aux secteurs des combustibles fossiles et miniers estimées, par la vérificatrice générale, comme ayant dépassé de 40 milliards de dollars les subventions des trente dernières années et s'élevant en moyenne actuellement à quelque 1,9 milliard de dollars par année;
- créera, d'ici 2010, 35 nouvelles zones de protection marine et 22 nouvelles réserves nationales de faune protégées;
- percevra un impôt sur les substances toxiques, avec des taux d'imposition variables selon le degré de toxicité de chaque substance et le revenu sera utilisé pour contrôler, mesurer et réduire les taux de toxines dans notre environnement;
- financera un programme de transition juste pour aider les travailleuses et travailleurs licenciés de l'industrie des combustibles fossiles à obtenir le perfectionnement et le recyclage nécessaires pour se trouver un autre emploi;
- aidera les fermiers avec un programme de transition pour une production biologique plus durable;
- modifiera les règles de l'impôt sur le revenu afin que les laissez-passer de transport en commun fournis par l'employeur deviennent déductibles d'impôt.

Pour en savoir plus... [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)



# L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2005

---

## Le temps est venu pour des politiques internationales progressistes

Le Canada amorce une étape importante de ses relations internationales. La grande priorité du gouvernement de Paul Martin dans ce secteur semble être de créer des liens économiques, militaires et commerciaux plus étroits (« intégration profonde ») avec les États-Unis pour se conformer au programme de « sécurité nationale » de ce pays, y compris la participation possible du Canada au programme de défense contre les missiles balistiques des États-Unis. Cette approche passe outre le fait que la sécurité humaine concerne davantage que la protection contre le terrorisme. Elle inclut également les besoins en matière de sécurité dans la santé, l'alimentation, le revenu, le logement, l'environnement, l'éducation, les droits de la personne et la démocratie. La sécurité des gens dans les pays riches comme le Canada ne peut être isolée de la sécurité des gens dans les pays moins développés. Le Canada devrait adopter une politique internationale enracinée dans le concept holistique de la sécurité humaine.

### L'ABGF :

- engagera le Canada à contribuer sa juste part du financement pour respecter sa promesse de contribuer aux Objectifs de développement du Millénaire, ce qui signifie augmenter son aide étrangère à l'objectif de l'ONU de 0,7 % du PNB d'ici 2015;
- verra à ce que le Canada respecte également son engagement financier au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria;
- éliminera les éléments les plus inadmissibles de l'ALENA, particulièrement son odieux Chapitre 11 accordant aux entreprises le droit de poursuivre directement les gouvernements pour des lois ou des politiques qui semblent menacer leurs profits;
- entreprendra des démarches pour diversifier nos politiques en matière de relations commerciales et internationales, en les éloignant d'une dépendance dangereuse sur les exportations vers les États-Unis et vers des relations économiques, sociales et culturelles plus fortes avec d'autres pays;
- appuiera et aidera à éliminer la dette des pays les plus pauvres;
- gèlera le budget militaire du Canada qui, avec presque 14 milliards de dollars par année, est le sixième plus élevé parmi les pays de l'OTAN et réorientera les dépenses militaires vers le maintien de la sécurité nationale et de la souveraineté et vers l'appui des opérations de maintien de la paix de l'ONU;
- rejettera la participation du Canada au projet de défense contre les missiles balistiques des États-Unis;
- mettra fin à la pratique qui consiste à soustraire les fonctions de défense au secteur privé.

Pour en savoir plus... [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)



# L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2005

---

## Le temps est venu de rebâtir la confédération

Les relations entre le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités sont très tendues à la suite des coupures fédérales dans les paiements de transfert et en raison des querelles sur la formule de péréquation fédérale-provinciale. Les coupures faites par Ottawa ont non seulement réduit les ressources financières des gouvernements provinciaux, mais elles ont eu un effet domino lorsque les provinces ont transféré une autre partie de leurs responsabilités en matière de services publics sur les municipalités et ce, sans subventions additionnelles correspondantes.

### L'ABGF :

- assurera un financement adéquat pour le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) en rétablissant immédiatement les 3,2 milliards de dollars nécessaires pour ramener le financement aux niveaux de 1994-1995 et en augmentant le financement pour le transfert de plus de 13 milliards de dollars au cours des trois prochaines années;
- assurera la responsabilisation et la transparence en divisant le transfert social en fonds distincts pour le transfert social et l'éducation postsecondaire et en ayant une enveloppe séparée pour chaque élément social du TCPS;
- augmentera le financement pour le transfert de l'éducation postsecondaire de 1,2 milliard de dollars immédiatement, avec une autre augmentation de 1,7 milliard de dollars d'ici 2007-2008, pour un montant additionnel de 4,3 milliards de dollars au cours des trois prochaines années;
- avec chacun de ces transferts et avec les transferts pour la santé, il mettra au point une loi, des normes et des mécanismes de reddition des comptes stricts pour voir à ce que les Canadiennes et Canadiens reçoivent des services de grande qualité et à ce que les fonds soient dépensés de façon appropriée;
- fournira aux collectivités un montant additionnel de 5,6 milliards de dollars au cours des trois prochaines années pour le renouvellement de l'infrastructure municipale;
- établira des mécanismes pour développer des principes et des objectifs communs pour le transfert social sur lequel toutes les parties se sont entendues par le biais d'un processus de consultation avec toutes les Canadiennes et tous les Canadiens;
- établira un nouvel Office canadien de financement de l'infrastructure qui aidera à financer jusqu'à 10 milliards de dollars par année en investissements dans l'infrastructure municipale, de l'éducation et de la santé;
- réglera le problème de péréquation en utilisant une norme de dix provinces, soit les taux d'imposition normaux aux fins de la péréquation, pour couvrir les dix provinces plutôt que d'exclure l'Alberta et les provinces de l'Atlantique et en déplaçant l'objectif d'un niveau établi arbitrairement de capacité fiscale à une mesure du coût réel de l'offre des services publics provinciaux fondamentaux.
- fournira un montant additionnel de 6 milliards de dollars au cours des trois prochaines années pour le développement d'un programme de garderies pancanadien;

Pour en savoir plus... [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)



# L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2005

---

## C'est le temps pour des emplois additionnels et de meilleurs emplois

**B**ien que le taux de chômage national soit sous la barre du 7 % (toujours trop élevé), la qualité des emplois dans de nombreux secteurs s'est détériorée, avec un trop grand nombre d'emplois temporaires et à temps partiel qui paient seulement le salaire minimum et n'offrent que peu de sécurité d'emploi ou avantages sociaux, sinon aucun. Une stratégie progressiste de développement sectoriel visant à favoriser des emplois de grande qualité dans des secteurs de grande valeur et de grande productivité, dans tous les coins du Canada, doit être un élément central de toute stratégie globale pour rendre notre économie plus juste, plus prospère et plus durable, et pour amener le taux de chômage à 6 % ou moins.

### L'ABGF :

- reformera le système d'assurance-emploi pour améliorer et élargir l'admissibilité et les prestations aux travailleuses et travailleurs à qui on les refuse injustement en ce moment, y compris les travailleuses et travailleurs autonomes, offrira une couverture pour la formation et le perfectionnement et empêchera le gouvernement de puiser dans la Caisse d'assurance-chômage à d'autres fins;
- réintroduira le salaire minimum fédéral à un taux de 10 \$ l'heure;
- développera un régime national d'aide pour personnes handicapées et une stratégie globale du marché du travail pour les personnes ayant un handicap, fondés sur les priorités et les besoins déterminés en collaboration avec les provinces et les territoires et l'ensemble des personnes handicapées;
- offrira un financement plus important pour l'éducation des Autochtones et les programmes de formation du marché du travail;
- investira considérablement dans le renouvellement de l'infrastructure sociale et physique du Canada, créant des centaines de milliers d'emplois additionnels;
- aidera les agriculteurs avec un programme de transition axé sur l'augmentation de leurs revenus par le biais d'une agriculture plus durable;
- récompensera les investissements véritables, non pas les spéculations, en renversant partiellement les récentes réductions fédérales d'impôt générales et en affectant les revenus qui en résultent afin d'appuyer les crédits d'impôt pour les nouvelles dépenses d'investissement dans les secteurs ciblés;
- établira une nouvelle banque de développement sectoriel dont le mandat sera de réinvestir ces fonds pour soutenir les nouveaux projets et les nouvelles installations du Canada;
- modifiera la loi sur l'investissement du Canada afin de protéger les intérêts économiques du Canada et calculer de plus grands bénéfices provenant des investissements étrangers reçus en les affectant dans la création d'emplois et le développement économique à valeur ajoutée;
- éliminera les aspects les plus intrusifs liés aux investissements des accords commerciaux internationaux, spécialement le Chapitre 11 inadmissible de l'ALENA, qui permet aux sociétés étrangères de poursuivre directement le gouvernement fédéral pour des lois ou des politiques qui menacent leurs profits;
- augmentera le financement pour Partenariat technologique Canada de 500 millions de dollars par année;
- établira un nouvel Institut canadien d'approvisionnement, en collaboration avec d'autres paliers de gouvernement, afin de maximiser l'effet de levier financier potentiel des achats gouvernementaux massifs sur les investissements gouvernementaux et les pratiques technologiques.

Pour en savoir plus... [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)